

La Gazette

du Groupe naturaliste de Franche-Comté



Dossier Natura 2000

Sommaire

Edito	1
Les infos du GNFC	2
Zoom sur Le lézard vert	7
Dossier Natura 2000	8
Balade nature Loue et gorges de Nouailles	12

Directeur de la publication : Frédéric Maillot

Rédacteur en chef : Jean-Christophe Weidmann

Diffusion : Filippa De Oliveira et Jacqueline Nicot

Ont participé à ce numéro : Mickaël Cœurassier, Emmanuel Cretin/Syndicat mixte de la Loue, Miek Gilles et Eric Chaput/Adapemont, Sébastien Lamy, Bernard Marconot, Alain Monnier/ONCFS, Christophe Morin, Hélène Perier/ONF, Hugues Pinston, Pierre Piotte, Anne-Fanny Profit et Luc Terraz/DIREN Franche-Comté, David Wachtarczyk

Conception et mise en page : Guillaume Petitjean

Photographies et illustrations : Gilles Bailly, Emmanuel Cretin, Noël Jeannot, Sébastien Lamy, Jean-Marie Michelat, Claire Moreau/ENC, Gilles Faure-Bondat/ONF, Olivier Penard, Pierre Piotte, Jean Nicot, Jean-Philippe Paul, Guillaume Petitjean, Fabrice Schmitt, Patrick Viain

Trimestriel imprimé sur papier recyclé Cyclus print par l'imprimerie

Empreinte

ISSN : 1774-4946

Groupe naturaliste de Franche-Comté

15, rue de l'industrie - 25000 Besançon

Tél. : 03.81.50.43.10 - fax : 03.81.61.66.21

gnfc@wanadoo.fr

www.mre-fcomte.fr/Public/GNFC.php

Association loi 1901, agréée au titre de la protection de la nature pour les quatre départements de Franche-Comté



Edito

Quarante ans est un âge respectable pour une association, a fortiori de protection de la nature. Qui aurait pu imaginer une telle longévité en 1966 lors de l'élaboration des premiers statuts du GNFC ? Quelle évolution aussi... Tout au long de ces années, des hauts, des bas, des colères lors des coups durs et des joies lorsque les projets avançaient.

Les personnes ont changé au cours de ces quarantes années, mais l'action pour la protection de la nature est toujours d'actualité et ne peut s'arrêter. Vous trouverez dans cette gazette un dossier sur Natura 2000. Aujourd'hui c'est près de 16% du territoire régional qui est concerné par cette démarche conservatoire, en concertation avec tous les acteurs socio-économiques. Que de chemin parcouru depuis les premières réserves naturelles. Après la loi de 1976, les Arrêtés de Biotopes, les ZNIEFF, les ZICO, ce dossier Natura 2000 mobilise de nombreux bénévoles et professionnels de tout horizon mais a encore besoin de bonnes volontés et de temps pour concrétiser les idées avancées.

Du GJN au GNFC, du GNFC à la LPO FC ; bientôt, le GNFC, si vous en décidez ainsi, réalisera une nouvelle évolution pour une meilleure efficacité et ce, en continuant à développer notre collaboration avec nos partenaires actuels et futurs.

Rejoignez nous pour être une force de proposition pour la protection de la nature tout en gardant le plaisir d'observer et partager de bons moments.

Pierre Piotte, Trésorier

septembre 2006

Préservation des oiseaux à Rougemont et à Besançon

Suite aux conseils du GNFC, le directeur du magasin Casino de Rougemont (25), Monsieur Sandoz, soucieux de sa clientèle mais aussi respectueux des hirondelles qui nichent contre sa façade, a fait réaliser et mettre en place par l'entrepreneur Jourdet de Rougemont une planchette de protection pour éviter que les fientes des hirondelles ne tombent sur les clients à leur sortie du magasin. Cette opération a permis la sauvegarde de 8 nids.

Parallèlement, s'effectuait la rénovation de la façade de l'immeuble de l'autre côté de la rue. Là également, l'entrepreneur et le maître d'œuvre ont accepté la cohabitation avec l'hirondelle de fenêtre et 5 nids ont été protégés.

A l'occasion d'une restructuration de ses locaux dans le cadre du plan «Hôpital 2007», le directeur du centre de soins des Tilleroyes à Besançon a également eu le réflexe adéquat. En prévision de la démolition de deux bâtiments désaffectés abritant une petite colonie d'hirondelle rustique et un couple de faucon crécerelle, Monsieur Camus a pris contact avec la LPO. Celle-ci a tout naturellement délégué la gestion de ce dossier au GNFC. Rencontrant tour à tour le directeur, la Société d'Équipement du Doubs (maître d'ouvrage) et la société Spie Tondella (maître d'œuvre), le GNFC a proposé un report des travaux à la fin de la période de nidification. Si cette solution n'avait pas été envisageable et en dernier ressort, les oiseaux auraient été prélevés et dirigés vers le Centre Athenas. Contre toute attente, les travaux qui devaient débuter en juin 2006 ont été reportés une première fois au 17 juillet puis au 15 septembre 2006, laissant toute latitude aux jeunes hirondelles et aux crécerelles de prendre leur envol dans les meilleures conditions.

C'est grâce à de multiples actions de ce genre que l'on maintiendra notre bien-être de vie, afin de voir toujours évoluer ces oiseaux autour de nous.

Pierre Piotte et Christophe Morin



Le supermarché Casino protège ses hirondelles

ONCFS menacée, la suite

Réponse d'Alain Monnier, Délégué régional Bourgogne Franche-Comté de l'ONCFS, à l'article « ONCFS menacée », dans la dernière Gazette.

« Nos missions ne vont pas fondamentalement changer mais elles sont désormais définies par le contrat d'objectif 2006/2008 qui ne prévoit pas « l'abandon des missions d'intérêt général et patrimonial au profit des seules missions cynégétiques ». Trois exemples pour illustrer comment vont évoluer nos activités :

- Police de la chasse et surveillance générale des territoires : 58,6 % en 2008 (60,6 % en 2005)
- Sauvegarde du patrimoine naturel et politiques environnementales : 12,4% en 2008 (13,6 % en 2005)
- Participation au développement de la chasse : 8,0 % en 2008 (6,1 % en 2005)

Il faut surtout retenir un engagement très fort de l'État faisant passer sa participation financière de 8 à 23 % au minimum du budget de l'établissement avec, en contrepartie, une obligation de maîtrise de l'évolution de la masse salariale qui représente près de 80 % du montant des dépenses. C'est la raison pour laquelle nos effectifs vont devoir diminuer mais en aucun cas dans la proportion que vous citez. Des négociations sont en cours visant à limiter le taux de vacances de postes à l'ONCFS, à faciliter le remplacement des agents partants à la retraite, par l'organisation de concours et par le recrutement de jeunes en formation par alternance.

Les informations dont vous faites état et qui alarmèrent les personnels de l'ONCFS, émanaient de courriers échangés entre les fédérations de chasseurs, ce qui a conduit récemment la Ministre Nelly Olin à adresser une lettre à chaque agent. »

Le Falco nouveau est arrivé

En recevant le dernier numéro du Falco, les abonnés ont eu la surprise de découvrir un nouveau format, fruit d'un travail du Groupe Publications et Enquêtes (GPE) et de l'équipe salariée. Patrick Viaï et avant lui les précédents comités de relecture en ont assuré la publication depuis 1966 et nous tenons à les remercier très chaleureusement.

Si les études et observations publiées concernent souvent les oiseaux, Falco ouvre toujours grand ses portes aux autres animaux... quel que soit le nombre de pattes !

Falco ne peut vivre sans la motivation et l'investissement des auteurs bénévoles qui rédigent les synthèses, les articles et les notes que nous prenons plaisir à lire. N'hésitez pas à vous lancer, le GPE est à votre disposition pour vous orienter et vous aider si nécessaire. A vos plumes...



Le Groupe Publications et Enquêtes

Renouvellement adhésion 2006 et 2007

Pour la première fois depuis 2005, vous ne trouvez pas le bulletin d'adhésion du GNFC dans la gazette. A partir du 1er octobre 2006, nous vous proposons d'adhérer, si tel n'est pas déjà le cas, à la LPO avec le document joint à l'envoi de la Gazette ; vous serez adhérents de la LPO France en 2007, mais également de la Délégation LPO Franche-Comté, si l'Assemblée Générale valide effectivement cette mutation du GNFC le 12 novembre. Si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion au GNFC pour 2006 nous vous encourageons vivement à le faire, notamment pour pouvoir voter à la future Assemblée Générale.

Migration et hirondelles

dans le ciel de Franche-Comté

Ça y est, c'est parti. A l'heure où les oiseaux migrateurs partent en vacances d'hiver, le GNFC et les Centres Permanents d'Initiative à l'Environnement lancent « Migration et hirondelles dans le ciel de Franche-Comté ». Au programme : conférences, sorties nature, animations pour les scolaires et, clou du spectacle, une grande enquête sur l'hirondelle de fenêtre au printemps prochain. A suivre donc toute l'année sur : www.mre-fcomte.fr/migration-hirondelles/index.htm.

Ce projet est financé par les Conseils généraux du Doubs, du Jura, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort, le Grand Besançon et la Communauté de Communes de l'Agglomération Vésulienne. Financement en cours d'instruction au Conseil régional de Franche-Comté et à la DIREN Franche-Comté.



Liste de discussion GNFC

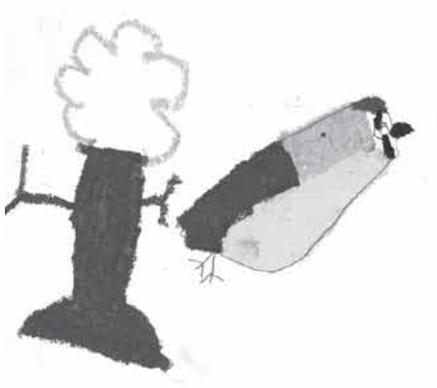
Une liste de discussion sur les activités associatives du Groupe Naturaliste de Franche-Comté vient d'être créée. Vous y trouverez les annonces sur les sorties, conférences et rencontres de l'association, mais également des échanges sur l'actualité de l'environnement en Franche-Comté.

Cette liste est réservée aux membres de l'association et n'a pas vocation à traiter des observations naturalistes. Vous trouverez pour cela la liste obsnatu-fc, complémentaire de la liste GNFC. Pour vous inscrire à cette liste, il vous suffit d'envoyer un mail à groupenaturalistedefc-subscribe@yahoogroupes.fr ou d'aller sur le site : <http://fr.groups.yahoo.com/group/groupenaturalistedefc>.

Naturaville

...ou la découverte de la nature en ville. Le programme Naturaville, mis en place par l'Agence de l'Environnement de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard (CAPM) et réalisé par le GNFC, s'est déroulé en 2005-2006 à Grand-Charmont, à coté de Montbéliard, avant de s'étendre les années suivantes dans toute la CAPM. Environ 250 enfants et adultes des écoles primaires et maternelles, mais aussi de l'ADAPEI et du foyer de Sésame Autisme de Grand Charmont, ont pu bénéficier de deux à cinq interventions tout au long de l'année scolaire pour découvrir la faune ailée de leur commune, en compagnie de Guillaume Petitjean.

Mésange bleue, élève de l'école Daniel Jeanney de Grand-Charmont



Orientations régionales pour la faune sauvage et ses habitats

Les orientations régionales de conservation et de gestion de la faune sauvage et de ses habitats (ORGFH) ont vocation à être un guide de référence régionale pour les politiques publiques et à susciter des projets de la part des acteurs de la faune sauvage en Franche-Comté. Le GNFC a contribué aux réflexions et à la rédaction du document depuis 2002, notamment dans le cadre de l'état des lieux et de la rédaction des fiches régionales sur les espèces.

Ce document est aujourd'hui approuvé par le préfet et publié, sous forme d'un document consultable au GNFC ; Il

est également accessible sur Internet : www.franche-comte.ecologie.gouv.fr/Nature%20et%20paysages/orgfh/index.htm

Relations avec Franche-Comté Nature Environnement

Dans un contexte déjà tendu avec notre fédération régionale et à l'occasion de son Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} avril 2006 où nous n'avons pu nous rendre ni nous excuser suite à une malheureuse erreur de notre part, Franche-Comté Nature Environnement, nous a exclu de la fédération nature environnement de Franche-Comté.

Ayant à cœur de continuer nos actions liées au réseau Nature-Environnement (Pôle nature, Action grand Tétras et Massif des Hautes-Vosges avec le collectif coordonné par Alsace Nature, Mission Loup, etc.), nous avons interrogé la fédération nationale pour savoir par quel moyen nous pouvions être formellement affilié au réseau nature environnement. Il est vraisemblable que l'évolution vers une Délégation LPO constitue une possibilité d'être affilié à FNE, la LPO France étant adhérente à FNE.

Création d'un groupe local

Dans le cadre du passage à la délégation LPO, une réunion de structuration d'un groupe local Nord-Est Franche-Comté a eu lieu à Belfort le 24 août 2006. Cette réunion avait pour but de dynamiser les animations et actions locales et de permettre de se rencontrer plus facilement. Y ont participé une vingtaine de personnes parmi les membres du GNFC, observateurs et propriétaires de refuges LPO. Prochaine réunion de ce groupe en janvier 2007. Des actions en vue pour les prochains mois.

Bernard Marconot

b.marconot@wanadoo.fr

Actualités de la Réserve Naturelle du Sabot de Frotey-lès-Vesoul

L'étude des papillons diurnes et nocturnes menée par l'OPIE Franche-Comté sur la Réserve a déjà donné d'intéressants résultats, un spécialiste des microlépidoptères nocturnes ayant apporté sa contribution. Cet effort sera poursuivi en 2007.

Le suivi des orthoptères a permis d'ajouter une espèce supplémentaire à la liste des 37 espèces observées depuis 1995. Il s'agit de la belle oedipode aigue-marine, aux ailes postérieures bleu pâle à la base et sans marque noire marginale, espèce pionnière xérophile trouvée sur la corniche calcaire par Didier Lecornu le 25 juillet 2006. Connue auparavant sur des terrains de sport de la plaine de Frotey, ailleurs dans la région dans les carrières peu végétalisées et sur les bancs de graviers du Doubs, il est espéré que ce criquet (menacé en France) s'installera vraiment sur la Réserve, à la faveur de la réouverture raisonnée des pelouses et dalles de corniche prévue au plan de gestion.

Plusieurs chantiers de restauration de pelouses sèches seront menés de septembre à décembre 2006 sur la Réserve. Réalisés comme chaque année avec les agents communaux de Frotey, l'aide de bénévoles, même ponctuelle, est la bienvenue.

Hugues Pinston, Conservateur de la Réserve
hugues.pinston@wanadoo.fr

Oedipode aigue-marine Sphingonotus caeruleus, découverte à Frotey-lès-Vesoul



Jean-Philippe Paul

36^{èmes} Rencontres nature et AG extraordinaire

Dimanche 12 novembre

Université des Sciences et Techniques, La Bouloie, Besançon.

A 9h00 (réservé aux membres) : Assemblée Générale Extraordinaire pour voter les nouveaux statuts permettant au GNFC de devenir Délégation Régionale LPO Franche-Comté. Il est nécessaire qu'un nombre important de membres du GNFC soit présent en séance ou représenté par procuration, afin d'atteindre le quorum requis (nombre minimal permettant la validité du vote).

11h00 : Apéritif de rapprochement avec la LPO

14h00 : conférences et diaporama.

Conférences nature

• En passant par la Franche-Comté, la migration des oiseaux

Par Jean-Christophe Weidmann et Guillaume Petitjean, dans le cadre de « Migration et hirondelles dans le ciel de Franche-Comté ».

- **Mardi 3 octobre** à 20h30 à la Maison de quartier de Velotte, 37 chemin des journaux à Besançon.

- **Dimanche 19 novembre** à 15h00 à la Maison Départementale de l'Environnement près de l'étang du Malsaucy, Sermamagny (90).

- **Vendredi 24 novembre** à 20h00 à la Salle Espaces Loisirs à Dasle (25) (Conférence organisée par la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard dans le cadre de « 1,2,3...nature ! Les rendez-vous au Grand Air »).

• Le retour du loup en Franche-Comté

Dimanche 22 octobre à 15h00 à la Maison Départementale de l'Environnement près de l'étang du Malsaucy, Sermamagny (90). Conférence présentée par Emmanuel Cretin, GNFC/Mission Loup de France Nature Environnement

• Le changement du climat et les oiseaux migrants

Par Jean-Philippe Paul, dans le cadre de « Migration et hirondelles dans le ciel de Franche-Comté ».

- **Mardi 5 décembre** à 20h30 à la Maison de quartier de Velotte, 37 chemin des journaux à Besançon.

- **Dimanche 10 décembre** à 15h00 à la Maison Départementale de l'Environnement à Sermamagny (90).

Sorties nature

• Samedi 7 octobre

Initiation aux champignons, en forêt de Chaux (20 personnes maximum, réservation indispensable).

Jean David (06.83.39.76.80)

• Dimanche 8 octobre 2006.

EuroBirdwatch. Grande journée européenne d'observation de la migration avec BirdLife International et dans le cadre de : « migration et hirondelles dans le ciel de Franche-Comté »

- Besançon : Belvédère de Valmy à Avanne-Aveney (25), Alain Fonteneau (03.81.50.49.75)

- Montbéliard : Belvédère du Fort des Roches à Pont-de-Roide (25). En partenariat avec la Société d'histoire naturelle du Pays de Montbéliard. Emmanuel Cretin (03.81.86.42.28) Bernard Marconot (03.84.29.08.40) et Georges Contejean (03.81.92.61.80)

- Saint-Dizier l'évêque (90), Georges Lignier (03.81.93.29.88)

- Vesoul : Base de voile du Lac de Vaivre à Vaivre-et-Montoille (70), Jean-Marc Gérard (03.84.76.55.22)

- Arc-et-Senans (25) : butte de Champagne-sur-Loue, Jean-Philippe Paul (03.81.57.53.67)

- Belfort : Rendez-vous à 9h30 au parking du cimetière à Novillard (90), Jean-Michel Gatefait (03.84.21.62.57)

- Maîche (25) : En partenariat avec les Gazouillis du Plateau, « aux faux vergers », Noël Jeannot (03.81.44.08.61)

• Samedi 14 et dimanche 15 octobre. Exposition de champignons à Rougemont (25)

Renseignements auprès de Pierre Piotte (03.81.80.27.66)

les infos du gnfc

Le gnfc fête ses 40 ans !

5

Le Groupe des Jeunes Naturalistes

Lorsqu'en 1966 une dizaine de personnes se réunirent dans la salle de la mairie de Rougemont pour relire et approuver les statuts de l'association « Groupe des Jeunes Naturalistes » de Rougemont (GJN), aucun ne pensait que, 40 ans plus tard, cette association aurait une telle importance sur le plan régional. Le premier Comité d'administration était constitué de Jean Guichon, Président et fondateur du groupe, qui œuvrait déjà depuis plusieurs années pour la protection de la nature, de Jean Claude Rougeot, trésorier, et de Pierre Piotte et Joël Simeray, secrétaires. Les autres membres du CA étaient alors Jean-Marie Brun, Jean-Pierre Perney, Jean-Claude et Monique Robert.

Des membres actifs

La première année le GJN comptait 47 membres et la cotisation était de 5 francs. Mais déjà, que de constance et d'effort pour en arriver là. Les premiers jeunes, que Jean Guichon avait avec lui depuis 1959, se souviennent sans doute d'avoir retrouvé tout le matériel du groupe devant la porte du local que la commune récupérait pour d'autres occupations. Grâce à la solidarité, l'association pu survivre avant même sa naissance.

Le GNFC n'a pu se développer que grâce à ses membres bénévoles et à leur solidarité, sans qui il n'y aurait pas eu cette longévité de 40 ans. Cette association se caractérise dès le début par ses activités de terrain.

Jusqu'en 1978 les Assemblées générales se déroulaient le même jour que le « Colloque », devenu les Rencontres Nature. La traditionnelle exposition de champignons de Rougemont existait quant à elle bien avant le dépôt des statuts.

La réunion du mardi

Les réunions mensuelles du mardi soir allaient permettre d'administrer l'association pendant de nombreuses années. Elles eurent d'abord lieu à Rougemont, puis à la Faculté des Sciences de Besançon. Elles ont même été décentralisées à Randevillers, à l'occasion d'un système tournant entre ces trois sites. Avec le changement de siège social à Besançon, cette réunion est devenue régulière rue Beauregard. Jusqu'à trente personnes étaient présentes pour débattre des diverses questions du moment. Les ordres du jour devenant de plus en plus chargés, le Comité d'administration programma des réunions spécifiques et cette réunion du mardi évolua ensuite vers une réunion d'animation.



Le camp du GJN de 1972, dans l'Aveyron

Les « pionniers » du GJN en 1968, sous le regard de Jean Guichon



Jean-Marie Michelat

Les camps

Le premier camp du GNFC eu lieu à Sermoyer (01) en 1966. Malgré la pluie continue, cette expérience va faire germer l'idée du camp annuel d'été. Chaque année, les camps se succéderont à la mer, à la montagne et à la campagne. Jusqu'à 80 adultes et enfants étaient présents et l'organisation reposait sur une autogestion. Le matin était consacré aux balades et observations tandis que l'après-midi, le tourisme ou le farniente étaient prioritaires, ce qui n'empêchait pas les observations dans les dunes en bord de mer, ou les arrêts fréquents en voiture pour retrouver un rapace. Les soirées étaient consacrées au bilan des espèces observées et au programme du lendemain déterminé par la collectivité.

Un merci à...

En 1969 lors du « Colloque » annuel, Jean Guichon déclarait « J'aimerais pouvoir dans dix ans continuer cette belle histoire qu'est celle du GJN, c'est mon vœu le plus cher ». Dix ans après, il devenait Président d'honneur. C'est un hommage que je lui rends aujourd'hui par ce texte.

Dans les hommages à rendre je voudrais pouvoir citer tous les membres des différents Comités d'administration, car tous ont eu leur importance, en commençant par Jean-Claude Rougeot qui, à la faculté des Sciences de Besançon, a su intéresser et faire adhérer les professeurs et les étudiants. Il serait trop long de citer les 6 trésoriers successifs, les 15 Vice-présidents (à partir de 1981), les 14 secrétaires. Je ne compte pas pour ces derniers ceux qui, après un passage, sont devenus Présidents et qui ont pour nom :

Jean Guichon de 1966 à 1979/80, Pierre Piotte de 1979/80 à 1986, Patrick Viain de 1987 à 1996, Michel Hivet de 1996 à 1997, Patrick Viain de 1998 à 2000, Frédéric Maillot de 2000 à 2004, Fabrice Schmitt de 2004 à 2005, et actuellement Frédéric Maillot.

Pierre Piotte

Jean-Marie Michelat



Relâcher d'un blongios nain bagué par Joël Simeray, durant le premier camp du GJN à Sermoyer (1966)

Jean-Marie Michelat



Photo de groupe au stage de Bonnevaux de 1971

Patrick Viaïn



Des sorties nature pour petits et grands, ici en 1986



Baguage à Vieilley (25) dans les années 1990

Les grandes dates du GNFC

1959	Création d'une section « Groupe des Jeunes Naturalistes de Rougemont », sous l'impulsion de Jean Guichon. Les jeunes sont lauréats d'un prix d'encouragement de la part du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Les activités axées sur les nichoirs, évoluent ensuite vers le baguage et la surveillance du faucon pèlerin.
1966	Dépôt des statuts en préfecture. Premier Falco. (47 membres).
1971	Réalisation du montage diapo « Marais vivant ».
1972-1974	Le nombre de membres évolue de 85 à 159.
1978	Le GJN devient Groupe Naturaliste de Franche-Comté. En même temps l'association reçoit l'agrément sur les 4 départements de Franche-Comté au titre de la loi relative à la protection de la Nature. (168 membres pour une cotisation de 20 F avec circulaires mensuelles).
1981	Mise en place des Vice-présidents au bureau. Cotisation 50 F avec Falco.
1983	Transfert du siège social de Rougemont à Besançon. Certains de nos membres représentent le GNFC dans les diverses Fédérations et au FRIR. Le siège fonctionne avec l'aide d'objecteurs de conscience.
1984	Atlas des oiseaux nicheurs de Franche-Comté.
1987	Falco change de format (n°20 fascicule 1 et 2, 1985), abonnement 80 F. Cotisation à 50 F.
1993	Falco spécial « Le passage des Limicoles ».
1995	Le GNFC devient cogestionnaire de la Réserve du Sabot de Frotey-lès-Vesoul et embauche Hugues Pinston comme gestionnaire. Cotisation à 60 F.
1999	Consultation des membres, naturalistes et des associations naturalistes sur un projet d'observatoire régional de la faune, avec le soutien de la DIREN et de la Région Franche-Comté. Embauche de Christophe Morin.
2000-2001	Le GNFC s'engage dans le projet de Réseau d'observation de la faune vertébrée de Franche-Comté. Embauche de Jean-Christophe Weidmann.
2000	Atlas de répartition des amphibiens et reptiles de Franche-Comté.
2002	Transfert du siège au 15 rue de l'Industrie dans les locaux de la Maison Régionale de l'Environnement. Cotisation à 18 €.
2003	Organisation du colloque interrégional d'ornithologie. Embauche de Jean-Philippe Paul.
2004	Embauche de Philippe Legay, Filipa De Oliveira et Guillaume Petitjean. Structuration de l'équipe professionnelle avec un pôle administratif, un pôle technique et un pôle communication et animation.
2005-2006	Près de 300 membres, 7 salariés. La Gazette du GNFC devient régulière, naissance du Bulletin Obsnatu et une nouvelle évolution du Falco est réalisée. Les groupes thématiques « Publications et enquêtes » et « Animation » sont créés. Cotisation 15 Euros. Abonnement Falco 14 €.
2007	Au 1 ^{er} janvier le GNFC deviendra Délégation LPO Franche-Comté si l'AG extraordinaire de novembre 2006 donne le feu vert.

zoom sur... le lézard vert

Un élégant reptile

La coloration du lézard vert est unique parmi les lézards de la région. La robe de l'adulte est verte, bien entendu, mais souvent mêlée de vert-jaune et de noir sur le dos. La gorge du mâle se pare d'un beau bleu cobalt pendant la période de reproduction. La femelle, quant à elle, est plus variable, vert uni ou vert ponctué de taches ou points assez sombres, avec souvent en plus sur chaque côté une ligne latérale et une autre dorso-latérale blanche, toutes plus ou moins continues.

Un géant chez nos lézards

Ce lézard à écailles fines atteint la taille respectable de 40 cm, ce qui le place au deuxième rang français après le lézard ocellé, plus méridional. En France, le lézard vert affectionne tous types de terrains broussailleux : les ronciers, les talus, les haies, les taillis, voire les carrières. Ces zones doivent être bien exposées au soleil et présenter au moins par place une végétation abondante avec de nombreuses cachettes possibles. En Franche-Comté, le climat moyennement favorable le cantonne dans les lieux les plus chauds alliant cependant une certaine humidité. On le voit régulièrement se chauffer au soleil sur un talus. Son régime alimentaire se compose d'insectes, de mollusques, d'arachnides, parfois de vers de terre et même de petits fruits.

Farouche et discret

Son observation dans de bonnes conditions est assez difficile car il est vif et constamment aux aguets, prêt à s'éclipser à la moindre alerte. Il faut être attentif et discret pour espérer s'en approcher. Mais parfois, le lézard habitué à l'efficacité de son homochromie dans l'herbe, restera immobile plutôt que de fuir, sauf si bien sûr, on s'approche vraiment trop près de lui.

Un lézard vert subadulte se fait chauffer au soleil



Jean-Philippe Paul

Une vie bien remplie

Les accouplements se déroulent à la fin du printemps, vers la mi-avril. Pendant cette période, les combats entre mâles sont fréquents et intenses, avec souvent de sévères blessures. La ponte a lieu dans la terre, dans un terrier abandonné ou sous une grosse souche ou un rocher, généralement en juin. La femelle dépose une vingtaine d'œufs qui éclosent fin août. Septembre est une bonne période pour l'observation des juvéniles (à la robe unie brun satiné, la gorge et le bas de la tête étant vert clair), il suffit d'être très vigilant ! L'hivernage débute vers la mi-octobre et se termine à la mi-mars, suivant les régions.

Menacé

Il fait partie des espèces à surveiller parmi la liste rouge des amphibiens et reptiles de France. L'agriculture intensive surtout, l'urbanisation des coteaux, le fauchage estival des bords de routes, mais parfois aussi la capture illégale, diminuent largement ses effectifs. Etant grand consommateur d'insectes, il est aussi victime indirecte des épandages de pesticides.

En Franche-Comté, le lézard vert est présent jusque vers 800 m d'altitude. S'il est assez commun dans le département du Jura, il est bien plus localisé dans le Doubs et en Haute-Saône, où les pelouses ensoleillées mêlées de buissons représentent le milieu classique. Le maintien d'un pâturage extensif ménageant zones rases indispensables et réseaux de buissons est donc une condition majeure de sa conservation dans ces secteurs (tels que les vallées de la Loue et du Lison, ou les plateaux de Vesoul et de Champlitte).



Répartition en Franche-Comté

Fabrice Schmitt



Un mâle adulte

2006 : année clé pour Natura 2000

Ce programme européen de conservation de la nature, actuellement celui qui mobilise le plus de moyens en France, connaît une actualité bouillonnante en Franche-Comté : nouvelles désignations de sites, premières évaluations de la gestion de sites, premières actions en forêts, etc. Le GNFC a contribué dès le début à cette démarche et il nous semble aujourd'hui important de vous proposer un dossier dans la gazette à ce sujet.

Principes

Natura 2000 est le réseau des sites identifiés par l'État et reconnus par l'Union Européenne pour leur patrimoine naturel d'intérêt communautaire. Il est constitué de deux types de zones : les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) issues de la directive européenne « Habitats-Faune-Flore » de 1992 et les Zones de Protection Spéciale (ZPS) issues de la directive « Oiseaux » de 1979.

L'approche Natura 2000 est basée sur la concertation en tenant compte des enjeux écologiques et socio-économiques. Pour chaque site, un opérateur, c'est-à-dire une collectivité (Communauté de communes, Parc Naturel Régional) ou un autre organisme (association de protection de la nature ou de développement local par exemple) est chargé de l'élaboration du document d'objectifs, de sa mise en œuvre et de son suivi. Ce document est réalisé en concertation avec l'ensemble des acteurs du site (État, élus, acteurs socio-professionnels – agriculteurs, forestiers, carriers -, associations de protection de la nature, fédérations de pêcheurs et de chasseurs, autres usagers, etc.). L'opérateur rend compte au comité

Le blongios nain, emblème du site Natura 2000 de la Bresse jurassienne nord



Olivier Penard

de pilotage, composé de tous les acteurs du site concerné, qui accompagne, encadre, valide les travaux de l'opérateur et est également garant du bon déroulement du document d'objectifs.

Le document d'objectifs est constitué d'un état des lieux partagé, de la définition d'objectifs de conservation et d'un programme d'actions. Une fois validé par arrêté préfectoral, il est valable 6 ans. Un document d'objectifs est révisable chaque année par le copil. Il est évalué globalement tous les 6 ans comme c'est déjà le cas pour le site du Bassin du Dugeon, entre Pontarlier et Frasne, un site pilote de la région, puisque les premiers travaux financés par un contrat Natura 2000 ont débuté en 2002.

Vers une plus forte implication des élus locaux

Par Emmanuel Cretin, Syndicat Mixte de la Loue

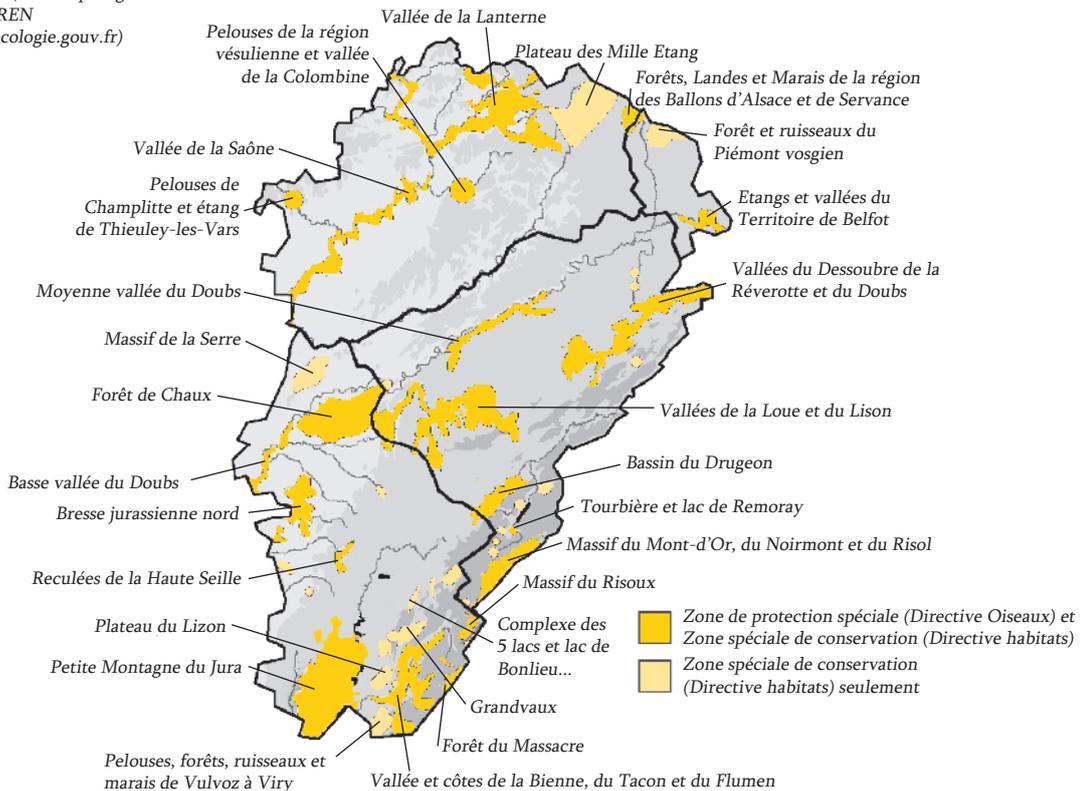
La nouvelle loi relative au Développement des Territoires Ruraux comprend plusieurs dispositions relatives à Natura 2000. Celles-ci tendent notamment à accroître l'implication et la responsabilité des élus locaux qui peuvent désormais désigner parmi eux le président du comité de pilotage. En avance sur ces dispositions, plusieurs collectivités locales se sont déjà fortement impliquées dans Natura 2000 en portant l'élaboration des documents d'objectifs puis leurs mises en œuvre : citons entre autre la communauté de communes Frasne-Dugeon sur le Bassin du Dugeon, du Syndicat Mixte de la Loue sur les vallées de la Loue et du Lison, le Syndicat Mixte Saône-Doubs sur les sites de la Basse Vallée du Doubs et Vallée de la Saône, de la communauté de communes des Coteaux de la Haute Seille sur le site des reculées de la Haute Seille.

Réunion de concertation pour Natura 2000



Emmanuel Cretin

Carte simplifiée du réseau Natura 2000 en Franche-Comté en 2006 (sites de plus grande taille), d'après carte DIREN (www.franche-comte.ecologie.gouv.fr)



Le réseau Natura 2000 en Franche-Comté en septembre 2006

Par Anne-Fanny Profit & Luc Terraz, DIREN Franche-Comté

En novembre 2004, le Ministère de l'écologie et du développement durable rappelait la nécessité de proposer de nouveaux sites Natura 2000 et des extensions de sites existants afin de combler les insuffisances relevées par l'Europe. Par conséquent, les années 2005 et 2006 ont été celles de l'extension du réseau Natura 2000. Ce dernier s'est stabilisé en Franche-Comté au 30 avril 2006, date à laquelle toutes les propositions de sites ont été transmises à la Commission Européenne.

Avec plus de 15 % de son territoire désigné en site Natura 2000, la Franche-Comté est parmi les régions ayant apporté la plus forte contribution au réseau. Au total, 71 sites ont été proposés à l'Union Européenne. Chaque département est concerné. Ainsi, dans le Doubs, 66 330 ha sont couverts par le réseau, 112 840 ha dans le Jura, 66 300 ha en Haute-Saône, et 9 495 ha dans le Territoire de Belfort. L'importance de ces chiffres témoigne de la richesse de notre patrimoine naturel régional et par conséquent de la qualité des pratiques menées jusqu'alors par les acteurs locaux. Au 1er septembre 2006, près de 40 % des sites franc-comtois sont dotés d'un document d'objectifs opérationnel et 23 % sont en passe de l'être. La validation de ces documents autorise la mise en oeuvre des mesures de gestion, notamment au travers de contrats de gestion pluriannuels et bientôt par le biais de l'adhésion volontaire à une charte Natura 2000.

Des propositions du GNFC retenues

Par Christophe Morin et Jean-Christophe Weidmann

Dans le cadre des nouvelles désignations, le GNFC a notamment proposé de nouveaux sites et des extensions d'autres déjà existants. Soulignons les cas de la Bresse jurassienne et celui de la région vésulienne qui ont abouti.

La zone de la Bresse du Jura Nord se compose d'un noyau central de forêts et d'étangs sur les communes de Champrougier, Chêne-Bernard, Tassenières et des Deux-Fays. Elle inclut également trois zones périphériques de grand intérêt : le complexe des étangs Servotte et Daguin à Saint-Baraing, Rahon, et Balaiseaux, le complexe d'étangs de Chapelle-Voland et Commenailles ainsi que le système d'étangs de Neublans-Abergement. La Bresse apparaissait prioritaire car elle constitue un site exceptionnel de nidification et d'étape pour l'avifaune en rassemblant plusieurs espèces d'intérêt communautaire : blongios nain, héron pourpré, sarcelle d'été et pic cendré, une espèce méconnue pour laquelle le Muséum national d'histoire naturelle a pointé les insuffisances de désignation de ZPS de la France. La conservation des espèces d'oiseaux liées aux zones humides est conditionnée par la pérennité de la pratique extensive de pisciculture, aujourd'hui en grande difficulté.

Autour de la Réserve Naturelle de Frotey-lès-Vesoul, le site des pelouses vésuliennes intègre aujourd'hui également nos propositions. Sont concernées des pelouses de grande superficie à Navenne, Mont-Le-Vernois, Chariez, La Demie et Montcey, les zones humides de Frotey-lès-Vesoul ainsi que celles attenantes au lac de Vaivre et au Durgeon. L'engouement d'Europe et le rôle des genêts sont les espèces phares du secteur.

La mise en œuvre d'un document d'objectifs : les contrats et la charte Natura 2000

Par Miek Gilles et Eric Chaput, Adapemont

Les contrats Natura 2000 sont signés dans le cadre du réseau Natura 2000 au titre de la directive « Habitats » ou de la directive « Oiseaux » pour une durée minimale de 5 ans et passés entre le propriétaire volontaire (ou titulaire de droits réels) et l'Etat. Ils sont financés à 100 %, à part égale par l'Etat et l'Union Européenne. Pour souscrire un contrat, il faut s'adresser à la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (service instructeur) et à l'opérateur local du site (soutien technique).

Ces contrats visent la restauration et/ou l'entretien d'habitats qui présentent un intérêt pour la biodiversité à l'échelle européenne, comme certains espaces enherbés (pelouses sèches et prairies naturelles notamment), certains types de forêts ou encore un bon nombre de milieux humides (marais, ruisseaux, etc.). Il existe 3 types de contrat Natura 2000 :

- contrat d'agriculture durable : sur des parcelles de production agricole en surface agricole utile (S.A.U.) ;
- contrat forestier Natura 2000 : sur des parcelles de production forestière ;
- contrat de service Natura 2000 : sur des parcelles hors contexte de production. Ce type de contrat peut être souscrit aussi bien sur des parcelles appartenant à des collectivités qu'à des privés, à condition qu'elles soient situées à l'intérieur du périmètre du site Natura 2000 et

qu'elles relèvent d'une des deux directives, « Habitats » ou « Oiseaux ».

En complément au dispositif des contrats, la charte Natura 2000 est une nouvelle disposition constituée d'une liste d'engagements conformes au document d'objectifs, contribuant à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site. Le bénéficiaire de la charte s'engage pour 5 ou 10 ans sur des terrains éligibles, en contrepartie de quoi il est exonéré de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Le contrat de service: un exemple concret en Petite Montagne du Jura

Par Miek Gilles, Adapemont

Le contrat Natura 2000 signé fin 2005 sur la commune de Valfin-sur-Valouse a pour objectif de restaurer et maintenir en bon état de conservation un ensemble de 25 ha de pelouses sèches d'intérêt communautaire.

La première phase du chantier de restauration des communaux (essentiellement du débroussaillage manuel effectué par l'ONF) a été achevé fin avril 2006 et a permis la réouverture d'une vingtaine d'hectare de parcours de pâturage.

Ces travaux sont suivis par différentes opérations d'entretien sur 5 ans : entretien annuel par pâturage et entretien tous les deux ans par débroussaillage.

Par ailleurs, les parcs ont été équipés d'abreuvoirs et les anciennes clôtures ont été refaites ou remplacées par des clôtures neuves.

Ce contrat permet d'atteindre un triple objectif :

- maintien de la biodiversité en restaurant l'état fonctionnel de ces pelouses sèches où la faune et la flore inféodée pourront à nouveau s'exprimer ;
- soutien à l'activité économique locale en remettant en état des parcours de pâturages abandonnés et/ou enfrichés en ayant recours, si possible, à des prestataires locaux ;
- préservation des paysages de la Petite Montagne en luttant contre la fermeture de ces espaces.

Travaux de restauration sur la pelouse de Valfin-sur-Valouse



Une première en Franche-Comté : un contrat forestier

Par Hélène Perier, Office National des Forêts, Agence de Vesoul

Le premier septembre 2006, à Ovanches, en Haute-Saône, le premier contrat forestier Natura 2000 de Franche-Comté a été signé. La Commune, L'Office National des Forêts, en partenariat avec le Syndicat Mixte Saône et Doubs et la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, a initié un projet de contrat en forêt communale. Ovanches est en effet l'une des communes du site Natura 2000 « Vallée de la Saône », l'un des plus importants de Franche-Comté.

Habitat naturel d'intérêt prioritaire, la chênaie-ormaie-frênaie des bords de Saône constitue un type de forêt caractérisé par l'orme lisse et le frêne oxyphylle. A Ovanches, cet habitat fait l'objet de 3 mesures de restauration, sur une surface totale de 15 ha : installation d'un dispositif favorisant le développement de bois sénescents (3,20 ha en îlot de sénescence, ainsi que 111 vieux arbres isolés) ; mise en œuvre de régénérations dirigées et travaux de restauration de la chênaie-frênaie-ormaie (4,47 ha) ; réalisation de travaux de restauration d'une mare forestière à triton alpestre et sonneur à ventre jaune (2 ares).

Le futur du réseau Natura 2000

Le Réseau Natura 2000, dont l'Union Européenne, la France et la Franche-Comté se sont dotés, constitue un pas décisif pour la conservation du patrimoine naturel. C'est par cette démarche que, pour la première fois en France, concertation et implication grandissantes des acteurs locaux sont intégrés à ce niveau dans une démarche de conservation de la nature. C'est un gage de réussite pour l'avenir et les nouvelles désignations de sites promettent des actions en faveur du patrimoine naturel sur près de 16 % du territoire régional. Néanmoins, la nécessaire montée en puissance, dès 2007, des actions directes de conservation du patrimoine naturel dans le réseau Natura 2000 sera fonction des moyens financiers disponibles pour l'animation et la mise en œuvre des contrats sur les espaces agricoles, forestiers ou non productifs.

Paragraphes non signés : Jean-Christophe Weidmann

Chênaie alluviale en Haute-Saône



Pour en savoir plus :

• Natura 2000

- Site du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable : <http://natura2000.ecologie.gouv.fr>

- Site de la DIREN Franche-Comté : www.franche-comte.ecologie.gouv.fr

- Site Natura 2000 de la LPO : www.lpo.fr/etudes/natura2000/index.shtml

- Site Natura 2000 du Muséum d'Histoire Naturelle : <http://inpn.mnhn.fr/inpn/fr/conservation/Natura2000/index.htm>

- Site Natura 2000 de l'Atelier des Espaces Naturels : www.natura2000.espaces-naturels.fr

- Directive habitats : <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l28076.htm>

- Directive oiseaux : <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l28046.htm>

• Le lézard vert

- Atlas des reptiles et amphibiens de Franche-Comté, H. Pinston et al., GNFC, 2000

- Reptiles, amphibiens et poissons de la montagne jurassienne, JP Vergon, E. Craney, H. Pinston, JP Hérol, URCPiE, Néo-Typo, 2005

- A la recherche des jeunes lézards verts, Obsnatu, le bulletin n°3, H. Pinston, 2005

balade nature

Loue et gorges de Nouailles

La Loue, majestueuse rivière franc-comtoise aux eaux claires, prend sa source sur la commune de Ouhans. Elle se « perd » quelques centaines de mètres plus loin dans un écrin de verdure surplombé de falaises abruptes, créant un paysage de gorges absolument exceptionnel : « Les Gorges de Nouailles ». Ouvrez les yeux et les oreilles, le paradis des eaux vives vous attend.

Dans Mouthier-Haute-Pierre, prenez la petite route qui descend jusqu'à la Loue puis, juste avant le pont, empruntez à gauche la voie sans issue jusqu'au départ du GR (1).

Suivez alors les panneaux direction la Grotte des Faux-Monnayeurs (2). Son nom daterait de l'époque gallo-romaine (fausses pièces trouvées, datant de toutes les époques). Dans la fraîcheur de la grotte, la discrétion est de mise puisque celle-ci abrite plusieurs espèces de chiroptères, toutes sensibles au dérangement, surtout en période d'hibernation de décembre à mars et en période de mise bas de mai à juillet.

Poursuivez ensuite en direction de la Source du Pontet (3). Vous voici au cœur des vives-eaux. Le cincle plongeur affectionne particulièrement cet endroit et vous avertira toujours de son arrivée par un petit cri strident. Vous pourrez alors observer sa perpétuelle activité, passant d'un caillou à l'autre, disparaissant sous l'eau, remontant l'air fier avec une larve de trichoptère.

Deux cent mètres plus bas, vous traverserez deux passerelles, sur le ruisseau et sur la Loue (4). On domine alors, dans le cours de la rivière, de magnifiques concrétions calcaires plus ou moins arrondies appelées tufs, typiques de nos rivières jurassiennes, habitat privilégié pour de nombreuses larves d'insectes aquatiques. Pour les yeux les plus avertis, la truite fario, se dissimule sous les roches et laisse contempler sa robe ponctuée et zébrée de noir, caractéristique des truites franc-comtoises appartenant à la souche dite méditerranéenne.

Dans le parcours en sous-bois, vous passerez à proximité d'une cascade (5). Puis d'une magnifique tufière (6) qui borde le sentier. Le pic noir, le troglodyte, le grimpeur des jardins ou la sitelle torchepot vous gratifieront certainement d'une petite apparition.

Après avoir passé l'ouvrage EDF, vous voilà arrivé à la source (7), spectaculaire de par le porche creusé dans le calcaire. Un couple de bergeronnettes des ruisseaux y a élu domicile, leur nid se trouvant à l'entrée. Virevoltant d'in-



Sébastien Lamy

secte en insecte, elles composent sous vos yeux un balai incensant.

Reprenez ensuite le GR qui monte de l'autre côté de la Loue direction Mouthier-Haute-Pierre. Vous dominerez alors toutes les Gorges de Nouailles. Le point de vue remarquable (8) permet d'admirer de nombreuses espèces dans les hautes falaises calcaires : le grand corbeau, le faucon pèlerin et même le tichodrome échelette de passage en hiver. Sur les vires, vous pourrez même observer quelques chamois.

Vous rejoindrez enfin la départementale 67. Environ 200 m après avoir passé le tunnel, prenez sur votre gauche le GR et au premier croisement de GR, à droite direction Mouthier-Haute-Pierre pour le retour au parking.

Sébastien Lamy

Le sympathique cincle plongeur



Noël Jeannot

